LES PAVES DROITS

Correction 1

1. Tous les sommets de ce parallélépipède sont :
   A ; B ; C ; D ; E ; F ; G ; H

2. Toutes les arêtes de ce parallélépipède sont :
   $[AB]$; $[BC]$; $[CD]$; $[DA]$; $[EF]$; $[FG]$
   $[GH]$; $[HE]$; $[AE]$; $[BF]$; $[CG]$; $[DH]$

3. Toutes les faces de ce parallélépipède sont :
   $ABCD$; $EFGH$; $ABFE$
   $DCGH$; $ADHE$; $BCGF$

Correction 2

1. - $\mathcal{F}_1$: 8 sommets.
   - $\mathcal{F}_2$: 6 sommets.
   - $\mathcal{F}_3$: 5 sommets.

2. - $\mathcal{F}_1$: 12 sommets.
   - $\mathcal{F}_2$: 9 sommets.
   - $\mathcal{F}_3$: 8 sommets.

3. - $\mathcal{F}_1$: 6 faces.
   - $\mathcal{F}_2$: 5 faces.
   - $\mathcal{F}_3$: 5 faces.

Correction 3

1. Le quadrilatère $BFGC$ est un rectangle.

2. Les droites (AD) et (AE) sont perpendiculaires.

3. Les droites (BC) et (EH) sont parallèles.

4. Les droites (HF) et (AG) ne sont pas sécantes.

Correction 4

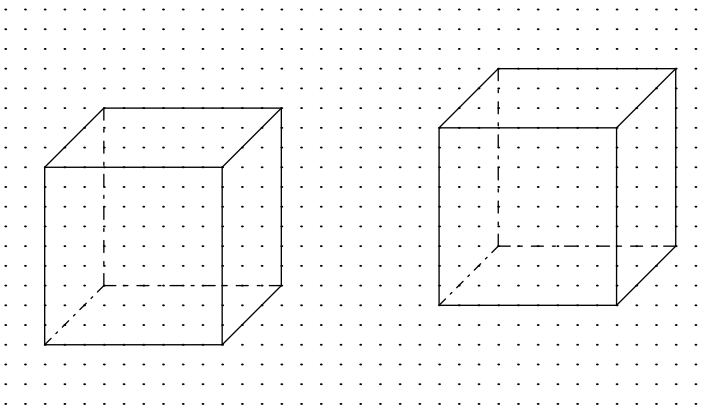

CC BY-NC